Document généré le 12 oct. 2024 01:45

Les Cahiers des dix

Lucien Campeau, s.j. (1914-2003)

Pierre Trépanier

Numéro 57, 2003

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1008102ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1008102ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)
1920-437X (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Trépanier, P. (2003). Lucien Campeau, s.j. (1914-2003). *Les Cahiers des dix*, (57), 21–30. https://doi.org/10.7202/1008102ar

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté, 2003

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Lucien Campeau, s.j. (1914-2003)

Par Pierre Trépanier

> L'acte humain est toujours,
> dans la mesure où il peut être qualifié d'humain,
> un commencement radical.
>
> Lucien Campeau[1]

« La Société des Dix est la seconde religion du père Campeau. » Cette boutade d'André Vachon exprime bien l'assiduité de notre regretté confrère aux rendez-vous de notre petite académie. D'une distinction sans faille, délicat, agréable et réservé, il était de bonne compagnie. Il participait à la conversation, mais avec discrétion, l'entamant rarement, ne la dirigeant jamais. Quand il y était invité, il donnait son avis en peu de mots, clairs et fermes, sans raideur toutefois. Nous l'appréciions et nous regrettions qu'il ne prît pas plus souvent la parole. Dom Guy-Marie Oury, qui reconnaissait en lui un savant et tenait l'homme en haute estime, en fit la réflexion au sortir d'une de nos réunions, tenue exceptionnellement à l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac. Il arrivait parfois que le père se sentît inspiré, comme en ce jour où il exposa succinctement la vraie nature du gallicanisme, s'attirant l'approbation d'André Vachon et, si ma mémoire est fidèle, de

1. Lucien Campeau, « Comment je conçois l'histoire. Réponse du R. P. Lucien Campeau, s.j., de la Société royale du Canada », dans Société royale du Canada, Sections des Lettres et Sciences humaines, *Présentation*, année académique 1973-1974, p. 39.

Pierre Savard. Un même intérêt pour l'histoire religieuse rapprochait ces trois confrères.

Le père Campeau s'ouvrait davantage en tête-à-tête ou dans des entretiens à trois. En de trop rares occasions, arrivés tous deux avant l'heure pour le repas des Dix, nous pouvions bavarder, lui et moi. Tantôt, il manifestait l'allégresse de l'érudit. Ses *Monumenta Novæ Franciæ*, l'œuvre de sa vie, lui donnaient, je crois bien, ses plus grandes joies. Il se faisait du métier d'historien une très haute idée, quelque chose comme une mission, un ministère, celui de la vérité. Tantôt, perçait au contraire le seul tourment qui, semblait-il, pouvait l'emporter sur sa jubilation de chercheur et dont la cause était le destin de son Église. Historien scrupuleux de la fondation du catholicisme en Nouvelle-France, prêtre et jésuite, l'étiolement de l'institution et, surtout, de la foi qu'en principe elle communique et ravive ne pouvait que le faire souffrir. Il marquait nettement son désaccord avec ces clercs qui, au lieu d'évangéliser, faisaient de la sociologie, selon son expression, c'est-à-dire s'embourbaient dans l'infrareligeux et prétendaient témoigner du Christ sans jamais évoquer sa figure ou son message. Certaines tendances contemporaines dans l'ordre des Jésuites, ici et ailleurs, le chagrinaient, mais il se taisait à ce chapitre, réservant ses commentaires à ses confrères en religion. Pourtant, ce n'était pas un intégriste ; il ne boudait ni la messe « nouvelle », ni l'*aggiornamento* que le second concile du Vatican avait introduit. De mes contacts trop peu fréquents avec le père Campeau, je me suis formé une double conviction. D'abord qu'il avait conscience que le ministère intellectuel, l'une des raisons d'être de la Compagnie de Jésus, était sa vocation propre et que son professorat à l'Université de plus en plus laïque de Montréal était un apostolat. Puis qu'il appartenait à la fraternité des grands humanistes à la Fustel de Coulanges, pour qui la civilisation est d'abord une aventure spirituelle et la cité, une religion, surnaturelle ou non. Ces hautes idées maintiennent la pensée dans les régions nobles et donnent du tonus au style. Au fil des ans, l'écrivain qu'il était a perfectionné sa manière, atteignant à une sobre efficacité et à une correction impeccable. Latiniste de grande classe, capable de traduire *aperto libro*, il a donné de remarquables versions du latin au français[2].

C'est en 1973 que la Société des Dix élut le père Campeau au deuxième fauteuil, pour succéder à Louis-Philippe Audet, qui lui-même avait pris la relève de Victor Morin, l'un des fondateurs. Un quart de siècle plus tard, le père Campeau se retirait, pensant ne plus pouvoir remplir toutes les obligations du sociétaire.

2. Voir, par exemple, *L'Évêché de Québec (1674). Aux origines du premier diocèse érigé en Amérique française*, Québec, Société historique de Québec, 1974, XV, 142 p. (Coll. « Cahiers d'histoire », n° 26.)

En 1998, Mireille Barrière était appelée à le relayer. Du coup, une tradition des Dix était interrompue et une autre, inaugurée. Pour la première fois de son histoire, aucun clerc ne siégeait à la Société et une femme y entrait. En effet, depuis leur fondation, les Dix avaient toujours compté deux ou même trois clercs parmi eux : le sulpicien Olivier Maurault, l'abbé Albert Tessier, l'oratorien Armand Yon, le dominicain Benoît Lacroix, le bénédictin Guy-Marie Oury et notre ami jésuite.

Par la science et la patience dans le labeur, le père Campeau évoquait aux yeux de l'observateur le moindrement attentif la figure de son grand prédécesseur jésuite dans le chantier de l'histoire laurentienne, François-Xavier de Charlevoix, à la fois croyant fervent et chercheur positiviste. Comme lui, il était d'opinion que « nous avons des règles certaines de critique pour distinguer les pièces légitimes et authentiques de ce nombre prodigieux d'écrits hasardés, dont la plupart altèrent la vérité jusqu'à la rendre méconnaissable » ; comme lui, il déplorait « une licence effrénée d'écrire, plus capable d'établir parmi le commun des hommes un vrai pyrrhonisme en fait d'histoire, que d'instruire ceux qui s'adonnent à cette lecture » ; comme lui, enfin, il était persuadé que « la géographie et la chronologie sont les deux yeux » de la discipline historique[3]. C'est dire que, pour lui, toute l'entreprise historienne se place sous le signe de la rigueur et de la prudence, qu'illustre bien l'un de ses articles dans nos *Cahiers*[4]. Les Dix de la première et de la deuxième génération se délectaient des polémiques érudites, dont la tradition se perd un peu chez leurs successeurs. La mémoire des Dix garde vivace le souvenir d'amicales empoignades entre Victor Morin et Aristide Beaugrand-Champagne. À leurs risques et périls, Édouard-Zotique Massicotte, Ægidius Fauteux ou Montarville Boucher de la Bruère ajoutaient leur grain de sel, sans nécessairement calmer les esprits. La querelle entre Beaugrand-Champagne et Gustave Lanctot sur le fait de savoir si Jacques Cartier s'était rendu à Hochelaga par la rivière des Prairies ou par le Saint-Laurent compte parmi les hauts faits des annales de notre société. En 1947, un article dans nos *Cahiers*, signé par Beaugrand-Champagne, pulvérisa le dispositif savant de Lanctot, qui se tint coi là-dessus par la suite[5]. Pour sa part, en 1963, le père Campeau donnera raison à Beaugrand-

3. Toutes ces citations sont tirées du « Projet d'un corps d'histoires du Nouveau Monde » publié pour la première fois en 1735 dans les *Mémoires de Trévoux* et reproduit dans *Charlevoix (1682-1761)*, Textes choisis et présentés par LÉON POULIOT, Montréal, Fides, 1959, p. 17-22 (Coll. « Classiques canadiens », n° 15).
4. LUCIEN CAMPEAU, *« La découverte du lac Érié », Les Cahiers des Dix*, n° 44 (1989), p. 21-37.
5. ARISTIDE BEAUGRAND-CHAMPAGNE, « Le chemin et l'emplacement de la bourgade d'Hochelaga », *CD*, n° 12 (1947), p. 115-160 ; voir le récit d'André Vachon, « Le neuvième fauteuil », *CD*, n° 51 (1996), p. 176-178. Le successeur de Beaugrand-Champagne, Jacques Rousseau, aimait aussi croiser le fer.

Champagne[6]. Son élection à la Société des Dix une décennie plus tard en fut peut-être facilitée, opineront les facétieux.

Lucien Campeau était un Américain puisqu'il est né à Waterville, au Maine, le 15 juillet 1914, d'Aimé Campeau et Marie-Anne Bureau. Cette circonstance lui permettait, à son grand amusement, de figurer à la fois dans le *Canadian Who's Who* et dans *The Directory of Distinguished Americans*[7]. À six ans, il vint au Québec, ses parents s'installant à Courcelles, comté de Frontenac, aux confins de la Beauce. La parenté se concentrait dans cette paroisse et à Saint-Romain, non loin. Son père était cultivateur ; la famille vivait modestement. Lucien y contracta pour toujours le goût de la vie frugale. Enfant, il fut très impressionné par la geste des grands missionnaires de la Nouvelle-France, les jésuites en particulier. On tient peut-être là l'origine de sa vocation d'historien et de jésuite. Grâce à un oncle, il fit son cours secondaire au séminaire du Sacré-Cœur de Saint-Victor, en Beauce. Cette générosité explique qu'il se soit retrouvé, malgré son jeune âge, dans un établissement théoriquement consacré aux vocations tardives. Il s'y plut beaucoup, y découvrant avec ravissement la vie intellectuelle. Il obtint son baccalauréat en 1936.

Parmi les fidélités du père Campeau se détache son attachement à sa famille et aux gens de son milieu, avec lesquels il entretenait des relations faites de simplicité et de cordialité. Quand il venait à nos agapes à Sainte-Foy, il en profitait, toutes les fois que la chose lui était possible, pour pousser une pointe du côté de la Beauce afin d'y rendre visite à ses frères et sœurs. Il était l'aîné d'une famille de six enfants. Les réjouissances familiales le comblaient ; il affectionnait par-dessus tout les parties de sucre. Pendant longtemps, il passa le mois de juillet à Courcelles, ce qui permettait au curé de prendre des vacances. Il joignait l'utile à l'agréable, le ministère paroissial au séjour dans sa petite patrie.

Il entra au noviciat du Sault-au-Récollet en 1936. En 1940, l'Université de Montréal lui décernait une maîtrise ès arts. Ses études au scolasticat de l'Immaculée-Conception, faculté jésuite de théologie de Montréal, furent couronnées par une licence en philosophie en 1942 et une licence en théologie en 1949. En 1942-1943, il fut régent en Méthode au collège du Sacré-Cœur à Sudbury ; en 1943-1944, il enseigna les Humanités au collège Saint-Ignace de Montréal. De retour à Sudbury en 1944-1945, il y fut titulaire de la classe de Versification et y professa le latin en Rhétorique. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal,

6. LUCIEN CAMPEAU, « Sur les pas de Cartier et de Champlain », *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, n° 8 (1964), p. 29-38, voir p. 30.
7. *The Directory of Distinguished Americans*, 5e éd., Raleigh, North Carolina, The American Biographical Institute, 1990, p. XXXVIII et 34.

lui conféra l'ordination le 15 août 1948. En 1949-1950, on le retrouvait à Mont-Laurier, où il fit son 3e An, sorte de second noviciat que s'imposent les Jésuites. En 1952, il prononça ses derniers vœux. De 1954 à 1956, il étudia l'histoire ecclésiastique à l'Université grégorienne de Rome, qui lui décerna une licence, puis, en 1967, un doctorat.

Le tome premier des *Monumenta Novæ Franciæ* parut en 1967 ; le huitième, en 1996 et le neuvième, *Pour le salut des Hurons (1657-1661)*, en 2003[8]. Trois autre titres, en bonne voie mais non achevés, ont été envoyés à Rome, en l'état, pour servir aux chercheurs. Les éditions Fides se proposent de les publier. Le tome X s'intitulera *Incertitudes et espoirs (1662-1666)* : dans son cœur, le père Campeau devait associer cette formule tant à la mission du XXIe siècle au Québec qu'à celle du XVIIe en Nouvelle-France. L'érudit se mesurait à quelque chose comme le treizième travail d'Hercule car il ambitionnait de fournir une édition critique de toutes les sources relatives à l'histoire des Jésuites en Amérique du Nord au XVIIe siècle. Dans sa touchante homélie pour les funérailles du père Campeau, son ami, le père René Latourelle, a eu raison de lui appliquer cette belle parole d'Isaïe XXVIII, 16 : « Il n'a pas à se hâter, celui qui croit[9]. » Jamais l'historien n'a retranché sur la qualité pour céder à l'envie de publier. Les textes restitués fidèlement et éclairés d'un impressionnant apparat critique sont précédés de copieuses introductions. Au sujet du tome premier, *la Première mission d'Acadie*, le père Richard Arès, s'adressant au père Campeau lors de la présentation de ce dernier à la Société royale du Canada, louangea son « introduction de plus de 275 pages, dans laquelle [il s'est fait] tour à tour historien, ethnologue, économiste, sociologue, anthropologue et géographe, voire grammairien et botaniste, afin de mieux faire comprendre l'habitat, les mœurs et la psychologie de la peuplade qui habitait cette région de l'Acadie, c'est-à-dire celle des Souriquois[10] ». Le grand âge venu, constatant l'inachèvement de ses *Monumenta*, l'érudit se désolait de ce que l'ordinateur personnel n'eût pas été inventé dix ou quinze ans plus tôt. Secondé par cette merveille de la technique, il aurait progressé tellement plus vite !

8. L'ensemble comprend quelque 10 000 pages. Le tome premier constitue le volume 96 de la grande collection internationale des Monumenta Historica Societatis Iesu : *La Première Mission d'Acadie (1602-1616)*, Rome, Monumenta Historica Societatis Iesu ; Québec, Presses de l'Université Laval, 1967, 719 p. L'exemplaire de Groulx est ainsi dédicacé : « Hommage au maître vénéré de nos historiens, M. le chan. Lionel Groulx, et témoignage de respect et de reconnaissance. »

9. On trouvera le texte de l'homélie et une notice biographique sur le site Internet des Jésuites du Canada français, www.jesuites.org/Defunts/Defunts.htm#campeau.

10. RICHARD ARÈS, « Présentation du R. P. Lucien Campeau, s.j., par le R. P. Richard Arès, s.j., de la Société royale du Canada », dans Société royale du Canada, Sections des Lettres et Sciences humaines, *Présentation*, année académique 1973-1974, p. 36.

Ce chercheur respecté était aussi un professeur estimé. Il enseigna l'histoire de l'Église à l'Immaculée-Conception de 1951 à 1968, puis l'histoire de la Nouvelle-France à l'Université de Montréal de 1968 à 1980. De ses anciens élèves se rappellent comme ses leçons étaient fortement charpentées, d'une érudition irréprochable, et composaient des ensembles fascinants. Mais, les dernières années surtout, ses interprétations suscitaient dans la classe des questions, parfois même de la contestation, sans désarçonner le professeur toutefois. C'est que sous la pression de l'idéologie de la décolonisation ainsi que des études amérindiennes en plein essor, l'entreprise missionnaire était jugée de plus en plus sévèrement et les réévaluations tournaient au procès : oppression religieuse européenne et déstructuration culturelle, — des perspectives différentes de celles du savant jésuite, pour qui le bilan global en restait positif. Parmi ses nombreuses autres publications, dont au moins une centaine d'articles, accordons une mention spéciale à *la Mission des Jésuites chez les Hurons, 1634-1650*, parue en 1987 chez Bellarmin, grande et solide synthèse. L'auteur, qui y reste fidèle à sa lecture de l'histoire des missions jésuites, critique maintes fois victorieusement les généralisations féroces des nouvelles tendances historiographiques. Dans l'ensemble, on lui a néanmoins reproché d'écrire en croyant autant qu'en savant[11]. Le lecteur de cette belle étude, si riches en détails évocateurs ou instructifs, est frappé de la représentation extrêmement favorable des Hurons qui se dégage de ses pages toutes de rigueur et de conviction.

Le père Campeau était un admirateur de Lionel Groulx, qu'il appelait *le Maître*. Sa pratique historienne et ses choix idéologiques en ont subi l'influence. « Le chanoine Groulx, écrit-il, n'a pas été un rêveur, à moins qu'on ne tienne pour tel un historien lucide et passionné de vérité, un humaniste profondément cultivé, connaisseur des hommes et des civilisations, un prophète dont le regard a dépassé la besogne journalière et l'intérêt du moment[12]. » Comme Groulx, il était un traditionaliste critique à la manière canadienne-française, c'est-à-dire catholique, nationaliste et réformiste tout ensemble. Mais contrairement à Groulx, il n'a pas laissé l'engagement de l'intellectuel concurrencer le labeur de l'historien. D'ailleurs, plus il vieillissait, plus il voilait ses options politiques. Cette retenue contraste avec certaines de ses prises de position à l'époque de la Révolution

11. LUCIEN CAMPEAU, *La Mission des Jésuites chez les Hurons, 1634-1650, suivi de La Formation des noms de peuples et de bourgades en Huron*, par Pierrette-L. Lagarde, Montréal, Bellarmin, Rome, Institutum Historicum S.I., 1987, 487 p. (Coll. « Bibliotheca Instituti Historici S.I. », vol. 46.) Voir le compte rendu d'Alain Beaulieu, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 41, 2 (automne 1987), p. 249-253.

12. LUCIEN CAMPEAU, Compte rendu de LIONEL GROULX, *Constantes de vie*, *RHAF*, 21, 2 (septembre 1967), p. 317.

tranquille, telle celle sur le Conseil de l'Instruction publique, en avril 1961[13]. Dans un texte fortement argumenté, au nom même de la liberté et de la démocratie, il s'oppose à la création d'un ministère de l'Éducation et demande une réforme en profondeur du Conseil. Sa réflexion repose sur une hiérarchie des droits et devoirs en éducation, traditionnelle dans le catholicisme et qui n'est pas sans ressemblance avec la pensée ultramontaine du XIXe siècle : d'abord, les parents, titulaires du premier droit et de la première responsabilité ; ensuite, l'Église, plus particulièrement chargée de la formation spirituelle et dont la vision du monde « doit sous-tendre la pensée dans les autres disciplines » enseignées aux enfants catholiques ; enfin, l'État, au rôle limité, mais indispensable. « L'État, lui, est moins prochainement un éducateur. Il a toutefois un grand intérêt à l'éducation des jeunes, non seulement parce qu'il sera appelé à contribuer aux frais de l'éducation, mais surtout parce qu'il importe à son bon fonctionnement d'avoir des citoyens bien formés. » Se félicitant des conquêtes de l'esprit démocratique et affirmant que « le bien premier, dans toute société démocratique, c'est la liberté », l'essayiste affirme que si l'État occupe la première place dans la communauté politique, il n'en est pas le seul membre. Il partage cette communauté avec d'autres « personnes juridiques », d'autres institutions, qui ont des droits aussi inviolables que lui. Ainsi, « l'État se trouve limité vis-à-vis d'un corps public comme le Conseil de l'Instruction publique [qui] dirige une véritable corporation publique autonome, issue d'une association des parents, de l'Église et de l'État ». Le père Campeau propose de réformer le Conseil en y assurant une juste représentation aux parents, en améliorant son efficacité et en élargissant sa compétence. Cette dernière réforme permettrait de « résoudre les problèmes que pose l'harmonisation des divers degrés de l'instruction, depuis le primaire jusqu'à l'université ». Son autorité s'étendrait même aux établissements privés, dans le respect de leur autonomie et pourvu qu'ils y soient représentés. On le voit, ce projet aurait pu constituer un des articles du programme d'une Révolution tranquille de droite. C'est le 24 mars 1961 qu'a été sanctionnée la loi créant la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la Province de Québec, connue sous le nom de commission Parent. Cette précision permet de mieux comprendre l'observation suivante : « Je crois qu'un remaniement du Conseil aurait dû précéder une enquête sur l'éducation. L'initiative exclusive de l'État, dans cette dernière démarche, pourrait être un précédent lourd de conséquences. » Si on accepte le point de vue du père Campeau, force est de conclure qu'il faisait preuve de clairvoyance.

13. LUCIEN CAMPEAU, « Les principes de l'enseignement au Canada français », *Relations*, n° 244 (avril 1961), p. 89-92.

Le père Campeau s'est donc imposé la claustration dans son cabinet d'érudit pour mener à bien son grand œuvre, ses *Monumenta*, précieux aux chercheurs autant que chers à son cœur. D'autant qu'il s'inquiétait de la relève, et avec raison, compte tenu du déclin de la compagnie de Jésus au Québec et de l'absence de latinistes parmi les canadianistes. En conclusion de son étude sur *les Finances publiques de la Nouvelle-France sous les Cent-Associés*, l'auteur ramasse en quelques lignes sa conception épistémologique :

> L'histoire est une science, pourvu que l'on ne confine pas le savoir aux procédés des sciences dites exactes, qui ont aussi leurs inexactitudes et leurs incapacités particulières. Savoir, c'est connaître, c'est-à-dire pénétrer et dégager la structure des objets d'une manière qui améliore et assure — toujours relativement — la connaturalité du connaissant et du connu. L'histoire arrive à une connaissance de ce genre. Le signe de la réussite est le dégagement de noyaux événementiels simples d'où la complexité des faits rayonne. Dans l'histoire que nous venons d'écrire, le monopole des fourrures est le point névralgique, le nœud substantiel, la centaine de l'écheveau, dont la saisie permet l'intelligence de l'ensemble[14].

L'objet de l'histoire, ce sont les actes humains. Le père Campeau s'en explique ainsi : « La personne, source radicale d'intention et de responsabilité, déborde en effet l'individu de toutes parts. Et il y a des intentions et des responsabilités collectives. Elles sont même celles qui intéressent de préférence l'historien. Comme aussi, parmi les actes humains individuels, le même historien s'attache à ceux qui ont une portée collective, qui sont spécialement révélateurs de l'intention et de la volonté collectives[15]. » Cet objet n'est pas exclusif à l'historien. Mais ce dernier a par profession une tâche propre : la reconstitution du milieu temporel de l'agir humain. Ce n'est qu'à force « d'exercice et de patience » que s'acquiert le sens de la dimension temporelle. « Mais quelle récompense pour l'historien, confie le père Campeau, lorsqu'il est arrivé à épouser les préoccupations, les besoins, les motivations, les inquiétudes des hommes de l'époque qu'il étudie, à devenir en quelque sorte leur contemporain et à s'expliquer comme ils pourraient le faire eux-mêmes le pourquoi de leurs actions[16]. »

---

14. LUCIEN CAMPEAU, avec la collaboration de René Fortin *et al.*, *Les Finances publiques de la Nouvelle-France sous les Cent-Associés, 1632-1665*, Montréal, Bellarmin, 1975, p. 179. — La centaine est le brin qui retient les fils d'un écheveau et par lequel on commence à le dévider. Voilà pourquoi, au Québec, *chercher la centaine d'une chose* signifie *tenter de la débrouiller*. Voir LOUIS-ALEXANDRE BÉLISLE, *Dictionnaire général de la langue française au Canada*, 2e éd., Québec, Bélisle, 1971, p. 180.
15. L. CAMPEAU, « Comment je conçois l'histoire », p. 39-40.
16. *Ibid.*, p. 41.

La connaissance du passé n'est jamais parfaite. L'intervention de l'historien dans l'étude et sa documentation incomplète ou opaque déforment inévitablement son objet. De ce relativisme mitigé, le père Campeau tire cette conséquence : « au lieu d'une reconstitution exacte et objective du passé, je préfère assigner à l'historien la tâche de comprendre le passé, toujours plus intimement, toujours plus profondément[17] ». L'historien est aussi aux prises avec l'imprévisibilité, la pensée créatrice et les décisions libres. Il en découle que sa discipline « ouvre constamment des aperçus nouveaux sur la nature humaine » et qu'elle perçoit des intentions ou des motivations générales, souvent inconscientes, qui jouent le rôle de constantes par rapport aux faits particuliers[18].

Jamais le père Campeau n'aurait accepté de sacrifier sa condition de croyant et de prêtre sur l'autel du positivisme[19]. Conséquent, il acceptait de poser le difficile problème du providentialisme, de la doctrine qui soutient que Dieu intervient dans l'histoire. On excusera cette citation un peu longue, mais notre confrère y tenait parce qu'elle plonge au cœur de sa vision du monde et du sens qu'il donnait à la vie, personnelle et collective :

> On a si souvent et si mal parlé de la Providence, on en a fait si légèrement un cataplasme à l'ignorance, qu'elle se trouve discréditée. Pourtant, c'est à titre même d'historien que je me vois contraint d'admettre la Providence. Car si Dieu existe — cette conditionnelle n'est pas l'expression d'un doute — son initiative n'entre jamais en concurrence avec celle de l'homme. La Providence n'est pas l'émule de l'homme historique ; elle le transcende. C'est-à-dire que Dieu, pour avoir une véritable valeur d'explication, n'est d'aucune manière limité ni conditionné par l'homme : son initiative est absolue. Celle de l'homme, relative, soumise à toutes sortes de servitudes et de conditions, est néanmoins réelle, authentique, spontanée : l'homme n'est pas, au cœur et au meilleur de lui-même, un instrument de Dieu, mais un interlocuteur de Dieu. L'homme serait inexplicable à lui-même s'il n'y avait pas Dieu, tout comme le relatif est inexplicable sans rapport à l'absolu. Mais l'homme ne pourrait être d'aucune considération pour Dieu, s'il n'avait cette étincelle de divinité qui lui permet un vrai dialogue avec Dieu. À cette condition peut-il être fils, commensal et héritier de Dieu. Si l'histoire de l'homme est intelligible, et c'est le postulat obligatoire que je pose en commençant l'enquête historique, il n'est pas moins manifeste qu'elle ne l'est pas par la grâce de l'homme. Si l'homme brode sur le canevas de son destin, il n'est pas moins évident qu'il ne l'a pas lui-même tracé. Et c'est ainsi que l'histoire, recherchant le sens de l'aventure humaine, n'aboutit pas pleinement dans sa ligne propre, ne boucle pas sur elle-même, mais demeure ouverte

17. *Ibid.*, p. 43-44.
18. *Ibid.*, p. 42, 43, 45.
19. Le père Campeau était membre du Comité des Fondateurs de l'Église canadienne et président de la Commission historique pour la cause de Mère Émilie Gamelin, fondatrice des Sœurs de charité de la Providence, béatifiée le 7 octobre 2001.

sur une explication divine, que je trouve pour ma part incomparable dans la révélation judéo-chrétienne[20].

La qualité humaine du père Campeau trouvait sa source, je crois, dans son intériorité. Qui l'approchait autrement que dans l'agitation qui consume les jours sentait cette vie intérieure et comme concentrée. Certains s'arrêtaient peut-être à la civilité un peu intimidante qui caractérisait le père Campeau au premier abord. Mais on ne pouvait l'assimiler à une politesse superficielle et égoïste. C'était une courtoisie de vrai grand seigneur, faite de simplicité et d'attention à l'autre, qu'il s'agissait de comprendre dans le présent comme dans le passé et de traiter en ami. Un jour que devant lui quelqu'un se faisait taquiner un peu fort sur le peu de connaissances qu'il lui restait de la Nouvelle-France — en l'occurrence, quel nom à la naissance correspond au nom en religion des principaux personnages de l'histoire religieuse canadienne du XVIIe siècle — , il mit à l'aise son vis-à-vis en avouant ne pas toujours se le rappeler lui-même. À la délicatesse, il joignait le sens de la solidarité. Comme la liberté intellectuelle était une valeur de premier plan pour lui, il lui arriva de refuser un compte rendu à une grande revue, au motif qu'elle venait de censurer un de ses collègues. À la solidarité, il ajoutait la reconnaissance. Ainsi il m'a dit l'admiration qu'il éprouvait pour monsieur Lucius Laliberté, notre éditeur, dont la générosité porte à bout de bras nos *Cahiers*. Ces belles qualités de cœur et d'esprit ont aidé le père Campeau à vieillir bien, dans la sérénité, le respect du prochain et le labeur, jusque vers 2001. La cruelle maladie d'Alzheimer éteignit alors une à une les lumières de ce grand esprit, droit, profond et idéaliste. Pour lui, la mémoire, — ce temps subjectif —, s'enfonçait dans la nuit et marquait à l'historien le terme de sa course. Peu avant sa mort, une dernière distinction, l'Ordre du Canada, souligna l'éminente contribution du savant[21]. Son œuvre à lui aussi est à ranger parmi les *monumenta* : elle est vaste, imposante et digne de durer.

Merci, cher Lucien Campeau, de votre participation à la Société des Dix. Pour nous, ce fut tout honneur et tout profit. Notre souvenir fraternel vous accompagne.

Pierre Trépanier

20. *Ibid.*, p. 46-47.
21. L'Ordre du Canada (1er mai 2002) et la médaille du Jubilé d'Élizabeth II (juillet de la même année) lui ont été remis privément le 23 janvier 2003. Diverses autres récompenses ont jalonné cette féconde carrière, dont la titularisation à l'Université de Montréal, la prestigieuse bourse Killam du Conseil des Arts du Canada et la médaille de la Société historique de Montréal.